

aux orateurs chrétiens, aux poètes grecs, latins, français, italiens, espagnols, anglais et allemands, 2 vol. in-18. Collombet publia encore, en 1834, une *Histoire des Saintes du diocèse de Lyon*, in-8°; puis les deux collaborateurs entreprirent la traduction des lettres de saint Jérôme; ils en donnèrent ensemble cinq volumes, mais arrivés là, M. Grégoire, distrait par des occupations qui absorbaient ses loisirs, cessa de partager les travaux de son ami. Dans les ouvrages imprimés sous le nom de Grégoire et Collombet, toutes les notes et les préfaces appartiennent à ce dernier, excepté deux introductions qui sont de M. Grégoire, celle des *Mémoires poétiques* et celle de Salvien, jusqu'à l'appréciation littéraire de Salvien.

Réduit à lui-même, Collombet acheva les lettres de saint Jérôme, y ajouta des morceaux choisis dans les œuvres du saint docteur et, en 1842; fit imprimer le tout formant cinq vol. in-8°. Il avait déjà donné, en 1839, le *Compendium de saint Orientius*, évêque d'Auch, au Ve siècle, précédé de la vie de l'auteur tirée des Bollandistes, et enfin une *Histoire civile et religieuse des lettres latines au IV^e et au V^e siècle*, in-8°, ouvrage plein de recherches curieuses, de détails intéressants et d'une saine critique. M. le duc de Caraman, écrivant à l'auteur, lui faisait ainsi son compliment sur cette dernière production :

« Je connaissais déjà votre excellente histoire de la littérature chrétienne dans les premiers siècles du Christianisme; non seulement cet ouvrage m'a fait grand plaisir, mais j'y ai trouvé une source très-utile de recherches pour la littérature latine des premiers siècles de la Gaule..... Je m'associe, croyez-le bien, Monsieur, à vos fortes et patientes études et j'en apprécie toute l'importance dans un temps où l'on ne saurait trop ramener les esprits à l'étude du beau et du solide (1). »

Tant de belles et utiles publications furent couronnées en

(1) Malgré ces éloges, Collombet n'était pas satisfait de cet ouvrage. Dans une note écrite de sa main il s'exprimait ainsi : « ouvrage à refaire en deux volumes au moins; l'un pour le IV^e, l'autre pour le V^e siècle. Tout refondre. Étendre bien plus certains chapitres. »